



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - EXERCICE 2023

L'Assemblée Générale d'UMANI s'est tenue le 06 juillet 2024 au Parc de Saleccia à Isula Rossa, sous la présidence de Jean-François Bernardini, en présence des membres du Conseil d'Administration, Patrizia Wrotny, secrétaire, Annie Bernardini, trésorière, Julia Albertini, Christophe Pico, Patricia Blanchon, ainsi que Monsieur Michel Pani, commissaire aux comptes.

Membres excusés : Ingrid Antier-Perrot, Edwige Chatillon, Julien Comelli Jocelyne Dessoit, Françoise Gardel, Martine Latour.

RAPPORT MORAL

Le Président ouvre la séance, remercie chacun d'avoir fait le déplacement jusqu'au Parc de Saleccia, paradis de la biodiversité. Il souhaite la bienvenue aux amis, adhérents, donateurs, partenaires, à ceux qui viennent pour la première fois. Il rappelle que les assemblées d'Umani sont ouvertes à tous.

"We are living in trouble times"

Ce qui compte, c'est notre interdépendance, c'est de se mettre au service de causes justes, se savoir liés, différents biens sûrs, mais solidaires, en confiance, c'est ce qui nous tient debout et c'est pour cela que nous sommes là, de plus en plus nombreux.

Quel bonheur de se retrouver pour célébrer une année de travail, une année d'efforts où chaque jour, nous sommes animés par la passion des solutions, et sommes au service de notre société. Nous avons une récolte qui récompense les efforts de cette merveilleuse équipe qui partage l'aventure Umani. Avec les mêmes valeurs et un engagement éthique : servir le bien commun. Et c'est bien parce que nous avons des parentés d'engagement, de solidarité, de valeurs, que nous semons des graines, et que nous récoltons les possibles que l'on va évoquer dans ce rapport.

Umani est notre aventure, notre bateau à 5 voiles ; nous sommes comme Louis Pasteur, nous identifions les virus, les origines de nos problèmes, la peur, la séparation, la résignation, la violence: comprendre ces virus et prendre la route de l'action. Nous pouvons réveiller la richesse en chacun de nous.

Ce que Umani est devenue, depuis 2002, c'est un outil enraciné dans la réalité qui a une haute valeur sociale.

Que voulons-nous être ? Déchireur ou tisserand ??

C'est une grande question dans la période que nous traversons : Déchirer ou tisser ? Réguler ou Dysréguler ?

Nos actes attestent que c'est un esprit tisserand qui nous anime, « oghje è pè sempre » - aujourd'hui et pour toujours-

Faire travailler les gens ensemble, rendre capables, ensemble. Ensemble on peut énormément. Comment être Umani dans le monde d'aujourd'hui, face à tout ce qu'on nous raconte sur l'humain, au mensonge que l'on nous vend sur la nature humaine.

Quelle est notre récolte de cette année ?

UMANI, ce sont 5 programmes d'action :

➤ TERRANEA

La terre, le vivant, la biodiversité :

- « **Berger, une espèce menacée** » : pour répondre à ce slogan, voici ce que nous menons :
 - La campagne de financement participatif que nous avons lancée pour la bergerie de Ghjiseppu Riolacci et sa compagne a dépassé nos espérances, Umani a financé l'achat du bois, des mangeoires, la bergerie a enfin vu le jour et c'est un bonheur pour Ghjiseppu. Grâce à nous, à vous tous, il travaille aujourd'hui dans de meilleures conditions, en contribuant à maintenir tout un écosystème dans son village.
 - Depuis 2017, nous menons un partenariat pérenne avec la Coopérative Corsia, qui améliore chaque année la qualité génétique de la brebis corse : depuis 8 ans, nous avons financé environ 3200 agnelles, rachetées par des bergers, qui renouvellent leurs troupeaux ou s'installent. Nous sommes tristes aujourd'hui d'avoir perdu notre grand ami Philippe Teinturier, à l'origine de la Corsia, cheville ouvrière de ce travail, dont l'engagement nous a toujours inspirés. Ayons une pensée pour lui.
 - Nous amorçons un partenariat avec nos amis de Casgiu Casanu, association qui réunit les producteurs ovins et caprins fermiers de Corse. Ils concrétisent sur le terrain la volonté d'un territoire de produire localement, qualitativement et selon des méthodes ancestrales.
- Amplification de notre programme **Rifà di A Corsica un Giardinu** - Refaire de la Corse un jardin-, pour produire localement et sainement ce que nous mangeons. Depuis 2020, plus de 34 projets ont été soutenus, en apiculture, maraichage, jardins d'écoles, de collèges, jardin de semence, etc...sur toute la Corse.
- Début d'un **partenariat avec Inter Bio Corse, l'interprofession oléicole de Corse et Terre de Liens Corsica** : Umani a permis à 13 agriculteurs en maraichage Bio, situés du Nord au Sud de la Corse, de bénéficier d'un appui technique, à raison de 6 à 12 visites par an, pour monter en compétences et augmenter leur production.
- Amorce d'un **partenariat avec l'Association Risurgenza** qui travaille sur la problématique de l'eau et qui prône l'hydrologie régénérative. Nous saluons Pierre-André Cancel, présent parmi nous.
- Nous avons lancé une opération, **zeru focu**, avec **l'Association Zeru Frazu**, (nous saluons la présence de Colette Castagnoli parmi nous), qui vise à inciter

à la cessation du brûlage des déchets verts pour l'adoption de leur broyage et de leur recyclage, en tant que ressources précieuses à valoriser, en partenariat avec les communautés de communes. Nous avons mené pour cela des démonstrations gratuites de broyage directement auprès des citoyens

- Umani a permis **l'implantation en Corse de Terre de Liens Corsica**, pour éviter l'aliénation, l'artificialisation des terres vivrières par leur bétonisation, C'est un mouvement citoyen qui garantit la vocation agricole d'un territoire, seul outil capable d'encourager les vocations agricoles, d'accompagner les collectivités, d'acquérir des terres, c'est un propriétaire qui a comme obligation institutionnelle de ne jamais revendre la terre et de lui conserver son caractère agricole ad vitam aeternam. C'est un outil anti-spéculatif par excellence.
- Nous soutenons également **l'Association U Pettirosu**, à Olmeta-di-Tuda, qui s'occupe de la protection des animaux sauvages.

➤ LINGUAVIVA

- Nous avons reconduit notre **partenariat avec Scola Corsa** qui crée des écoles immersives, dans lesquelles dès la maternelle, les enfants sont immergés dans la langue corse, et deviennent ainsi des bilingues précoces, et par là, seront mieux équipés pour parler d'autres langues.
- Umani continue de faire vivre **la Banca di a Ligua Viva**, qui donne accès 24h/24 à des textes en Corse et en Français, une manière de retrouver une langue corse vivante, parlée, écrite, lue, avec des textes de la littérature mondiale traduits en langue corse.
- Nous avons accompagné cette année **E Cullegiale**, à Ajaccio, lors desquelles 350 collégiens se sont réunis pour chanter en Corse, en Français, en Basque, avec des musiciens et chanteurs professionnels. Merci à Julien Comelli pour son implication dans ce travail

➤ SULIDARITA

- Umani a apporté une aide à **l'Associu Aiutu Studentinu**, mobilisé face à la précarité étudiante à l'Université de Corse, par la voie d'une épicerie solidaire, fréquentée par des dizaines d'étudiants.
- Par l'intermédiaire de notre administrateur Christophe Pico, qui s'est rendu souvent en Birmanie, en 2022, Umani a soutenu une famille birmane exilée en Thaïlande suite à la prise de pouvoir par la junte militaire dans leur pays. Dans un contexte extrêmement critique, cette famille de 17 personnes (dont 5 enfants) a bénéficié d'un co-soutien d'UMANI et de l'association **Les enfants de Birmanie**. Depuis lors, en 2023, puis 2024, l'aide d'UMANI s'est élargie à tout un camp de réfugiés à la frontière Thaïlandaise. Ces gens résistent, font un peu d'élevage, de jardinage, et tiennent à organiser la scolarité des enfants du camp.
- Umani soutient la **lutte contre le travail esclave au Brésil** via notre partenaire, le frère dominicain XAVIER PLASSAT, coordinateur de la Commission Pastorale de la Terre (CPT) qui mène des actions de résistance populaire pour la justice et la paix dans la campagne du Tocantins. 250€ par mois changent tout pour eux.

➤ UNIVERSITA DI L'OMU

- La conférence de Charles Hermier, Le Génie de l'Arbre, qui suivra l'AG, fait partie de ce programme. « Avant de faire, il faut savoir ».

➤ NOVIULENZA

Lorsque nous avons commencé en 2011, nous étions loin d'imaginer l'ampleur que ce programme allait prendre. Nous sommes sollicités de partout, en Corse, sur le Continent, en Suisse et en Belgique, notamment dans les établissements scolaires, mais aussi en prison, dans les hôpitaux, les entreprises... Le Président fait lecture des « échos » d'élèves qui ont participé à des ateliers ... Les dessins des enfants sont projetés.

Le Livre d'honneur Umani, ce sont aujourd'hui plus de 110 000 juniors et adultes, qui ont appris qu'on peut laver ses mots, comme on lave ses mains. Ce sont ceux-là qui vont contaminer les autres, dans leurs familles, les écoles. Il est rappelé que les violences intra familiales sont aujourd'hui la première cause d'incarcération en France.

Nous avons donné plus de 600 conférences, 200 journées de formations, dans plus de 350 villes. Nous redonnons à chacun une boussole qui le reconnecte à sa vraie nature. « Au-delà de l'anecdote du chacal et de la girafe, j'apprends à laver mes mots ».

Nous intervenons gratuitement dans toute l'Education Nationale, en Corse et ailleurs et sommes de plus en plus sollicités. Parallèlement nous continuons à former de nouveaux intervenants. Au début, nous avions du mal à faire accepter nos interventions, et aujourd'hui Umani est perçu comme un véritable partenaire, qui apporte un équipement de vie.

Le Président évoque l'« effet Semmelweis », illustration de la tendance réflexe à rejeter de nouvelles preuves ou de nouvelles connaissances parce qu'elles contredisent les normes, les croyances ou les paradigmes établis.

Nous sommes aujourd'hui la seule ONG de Corse qui dispose d'un agrément ministériel. Cela donne de la crédibilité à nos actions.

Nous sommes également identifiés auprès du rectorat pour accompagner les cours d'empathie dans les écoles. Chaque année, nous menons la Semaine de la Non-Violence sur Lyon et sa périphérie, grâce à la coordination de notre administratrice Patricia Blanchon, enseignante au Lycée du Parc à Lyon. La 8ème semaine est en cours d'organisation.

Il est rappelé ici qu'il existe depuis plusieurs années une Antenne suisse d'Umani, grâce à Antoinette Mura et Dominique Tschumper, secrétaires de l'Université de Neuchâtel, qui ont créé l'association des Amis pour la non-violence, antenne suisse agréée par Umani.

FONDS DE DOTATION UMANI

Le Président ajoute que cette année, a été réactivé le Fonds de Dotation Umani, qui permet, entre autres, de recevoir des legs, des dotations, des biens. Il salue Patricia Mariani et Daniel Cartayrade Marchetti, qui ont rejoint notre Conseil d'administration pour administrer cet outil.

Tout cela contribue à alimenter notre souveraineté, notre indépendance, notre force et à donner du sens à ce que nous possédons et que nous voulons transmettre de la meilleure des manières.

BILAN FINANCIER

La trésorière présente le bilan financier arrêté au 31/12/2024.

√ Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur Michel Pani, le commissaire aux comptes, fait une lecture de son rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ; il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière du patrimoine de l'Afc Umani à la fin de cet exercice.

√ Le rapport du Commissaire aux comptes est approuvé à l'unanimité.

LES ECHANGES

Le Président remercie les citoyens, les adhérents, les donateurs, les administrateurs, la salariée, avant de passer aux échanges. Chacun, s'il le souhaite, est invité à prendre le micro. Des adhérents témoignent de sujets qui leur tiennent à cœur, merci à eux. Parmi les échanges, citons :

- **Patricia Blanchon**, enseignante au Lycée du Parc à Lyon, est accompagnée de 3 autres personnes qui représentent l'action menée sur Lyon : Marie-Christine Deon, enseignante de Français au lycée professionnel Carrel, Nora Djabari, infirmière au lycée Diderot et Ingrid Veillas, représentante du cinéma UGC Astoria. Toutes interviennent : évocation de la manifestation passée et des perspectives, pour la prochaine, en janvier 2025.
- **Gabriel de Jager Ottaviani**, animateur territorial de Terre de Liens Corsica qui a pris ses fonctions depuis quelques mois, présente le dispositif Terre de Liens.
- **Christophe Pico**, administrateur d'Umani, parle de son engagement aux côtés de l'Association « les enfants de Birmanie ».
- **Charles Hermier** intervient pour lister les objectifs principaux de Granagora pour 2024
- **Caroline Mourette** expose son ambition de partir d'un terrain entièrement emmaquisé et d'en faire un jardin syntropique, pour « rendre à la Terre ce qu'elle nous donne ».
- **Frédérique Tassain**, maraîchère à Calenzana, raconte son parcours de reconversion professionnelle, et remercie l'association d'avoir lancé une campagne de financement participatif pour son projet de cave de stockage.
- **Julia Albertini et Patrick Schifano** évoquent le jardin école du collège de Biguglia, cadre du nouveau champ professionnel « espace rural et environnement », qui sera ouvert à la rentrée 2024, une première en Corse, avec Patrick Schifano devenu professeur de jardins.
- **Pierre André Cancel**, pour l'association Risurgenza, remercie Umani pour l'aide apportée, qui participera à l'édition et à la diffusion d'un ouvrage, sur les thèmes de la gestion globale et écologique de l'eau pour la Corse.
- **Antoine Ferré** témoigne de son expérience de propriétaire de 3.5 hectares dans la région d'Ajaccio. Il est accompagné dans un dispositif d'« obligation réelle environnementale », nouvel outil juridique qui permet des obligations durables de protection de l'environnement.
- **Une représentante de Tavignanu Vivu** prend la parole pour alerter : Le combat du Tavignanu n'est pas terminé.

La séance est levée à 13 heures. Le Président remercie l'Assemblée pour la conscience, pour l'esprit de ces échanges, pour ce qui se dégage aujourd'hui entre tous les participants. Le repas sera suivi de la conférence de Charles Hermier, le Génie de L'Arbre, puis d'une visite du jardin de semences

Le Président



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

A l'assemblée générale ordinaire annuelle du 06 juillet 2024

1. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**AFC UMANI** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'**AFC UMANI** à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et notamment :

- L'établissement des comptes annuels dans le cadre du nouveau règlement comptable 2018/06, et sa correcte application ;
- L'appréciation de la pertinence des principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes, ainsi que la présentation d'ensemble ;
- La concordance du compte emploi ressources et du compte de résultat par origine et destination avec les éléments comptables contenus dans les comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification des documents adressés aux membres de l' AFC UMANI a l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2023

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des documents adressés aux membres de l'**AFC UMANI** sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la gouvernance de l'**AFC UMANI** d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la gouvernance d'évaluer la capacité de l'**AFC UMANI** à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'**AFC**

UMANI ou de cesser son activité. Les comptes annuels 2023 ont été arrêtés par votre président et votre trésorière.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels, Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond au niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre

mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'**AFC UMANI**.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Ghisonaccia, le 15 juin 2024

PANI Michel
Commissaire aux Comptes

